



La Coucourde[★] *Magazine*[★]



Décembre 2015



La Coucourde
Magazine



Décembre 2015

[SOMMAIRE | DÉCEMBRE 2015]

04 ACTUALITÉS

06 AMÉNAGEMENTS

09 ÉCOLES

10 BIBLIOTHÈQUE

11 ASSOCIATIONS

13 VIE SOCIALE

14 ANIMATIONS

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Vendredi 13h30 – 16h30. Samedi 9h – 11h

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mrs les Adjoints : Roger Ouvrier-Bonnaz, Nicole Vessières et

André Cail sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge, Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

HORAIRES NAVETTES BUS CET HIVER

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freyrier – Derbières)

du lundi au samedi 7h25/20h04 vers Montélimar

du lundi au samedi 6h48/19h29 vers Valence

SDEI – Urgences – 0810.739.739

QUALITE DE L'EAU POTABLE

Afin d'améliorer l'information du public dans le domaine de la qualité de l'eau potable, le ministère de la Santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé sur la commune. Cette fonctionnalité est opérationnelle sur le site suivant : <http://www.eaupotable.sante.gouv>. Choisir ensuite la région, le département et le nom de la commune dans les menus déroulants.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40



La Coucourde, une nouvelle page à écrire.

2015 s'achève.

Une nouvelle page se tourne sur une année qui restera marquée par les dramatiques attentats de janvier et novembre.

J'ai d'abord une pensée toute particulière pour les victimes, leur famille, leurs proches.

Plus que jamais, nous devons porter nos valeurs, notre devise et notre république.

Au plan local, nous devons continuer de porter nos engagements. Ainsi, notre commune a conduit en 2015 toutes ses actions prévues par le conseil municipal au bénéfice de tous dont voici les principales : Mise en service de la nouvelle station d'épuration à Derbières, études et réunions de concertation avec les équipes pédagogique et les parents d'élèves élus pour le projet du groupe scolaire et la construction du nouveau restaurant scolaire au quartier Fontchaud, réfection totale de l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle, réfection totale de la RN7 (enrobé et marquage) sur 4 kms + pose d'une nouvelle main courante galvanisée sur 300 m de longueur du pont de Leyne par la Direction des Routes du Centre Est, réalisation du programme 2015 de voirie communale (rénovation de la place en bordure RN7, enrochement et terrassement sur la voie communale à Plaisance, pose de gazon synthétique sur les ilots de la RN7, réfection de ralentisseurs, bouchage des trous par 6t d'emploi sur la voirie communale), remplacement des menuiseries et du chauffage avec climatisation du bâtiment de la bibliothèque, achat d'un tracteur avec des accessoires (gyrobroyeur, étrave et chargeur), remplacement de notre car pour le transport scolaire, achat tondeuse auto portée.

Au hameau de Lachamp les nombreuses études se sont poursuivies en 2015 afin de pouvoir réaliser une station d'épuration (110€H) de type roseaux filtrants ainsi que son réseau d'assainissement collectif. A court terme cette nouvelle station permettra également de raccorder les eaux usées du village de Condillac.

Tous ces investissements ont été réalisés en 2015 par un budget d'environ 400 0000 € sans augmentation des taux des impôts locaux pour la 11^{ème} année consécutive et sans avoir recours à l'emprunt pour les financer.

Notre village a également augmenté sa démographie, en effet les 32 lots du lotissement « les clefs de Lachamp » sont désormais vendus, et déjà beaucoup de maisons sont habitées en cette fin d'année. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants dans notre commune.

Notre principale ambition reste de vous rendre la vie toujours plus agréable dans notre commune, toutes nos réalisations et nos projets y contribuent pleinement.

Je forme le vœu que cette nouvelle année 2016 s'ouvre sous de meilleurs auspices et concrétise notre attachement viscéral à vivre ensemble, en paix, libres et solidaires

Avec mon équipe municipale, je vous présenterai mes vœux le lundi 4 janvier 2016 à 18h30 à la salle d'animation rurale Pierre Bonnet. Vous êtes tous et toutes conviés à cette cérémonie conviviale.

A tous je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

Avec mes sentiments dévoués
Jean Luc Zanon

PRÉVENTION

Avec une centaine de décès en moyenne par an, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 mars 2014, 1 028 épisodes d'intoxication domestique au CO survenus par accident et impliquant 3 050 personnes, ont été signalés au système de surveillance de l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Pourtant, certains symptômes sont annonciateurs d'une intoxication au monoxyde de carbone : maux de têtes, nausées et vomissements. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire

URBANISME

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme.

Selon les travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

CARTE D'IDENTITÉ

Vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité avant ou après sa date d'expiration.

L'ancienne carte doit être présentée et votre présence est exigée lors du dépôt de la demande.

À noter : si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

DÉCLARATION

MA RUCHE
JE L'AIME, JE LA DÉCLARE !

Tous concernés par la déclaration des ruchers

La possession de ruche pour l'exercice d'une profession ou pour une activité de loisir exige la déclaration du nombre de ruches et de leur emplacement. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel français.

POUR QUI

Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises... propriétaires ou détenteurs de ruche, à des fins de loisir ou des fins professionnelles (production de miel, d'essaims, de reines, et d'autres produits de la ruche), dès la première ruche.

QUAND

Les déclarations 2015 sont closes depuis le 31 octobre 2015.

Conformément à une évolution de la réglementation européenne, la prochaine période de déclaration de ruches, au titre de l'année 2016, se tiendra entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2016.

Pour les apiculteurs devant présenter un récépissé de déclaration de ruches actualisé avant le 1^{er} septembre 2016 (ex : aides FranceAgriMer, aides à l'installation, mesures agro-environnementales et climatique, ...), dans l'attente de la réouverture de Télérucher, il est possible de réaliser une déclaration par le formulaire de déclaration de détention de ruchers.

Le document rempli, est à envoyer par mail à l'adresse : telerucher.dgal@agriculture.gouv.fr ou par courrier à l'adresse :

DGAL - Déclaration de ruches - 251 rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15.

Un récépissé de déclaration de ruches est délivré en retour par mail de préférence ou par courrier.

IMPÔTS

TRÉSORERIE MARSANNE-SAUZET

À compter du 1^{er} Janvier 2016, la Trésorerie de Marsanne-Sauzet ne gère plus les impôts.

Pour obtenir des renseignements, connaître le calcul ou effectuer des paiements sur les impôts (impôt sur le revenu, taxes foncières, taxe d'habitation), les usagers s'adresseront au :

SERVICE IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP) DE MONTELIMAR

Courriel : sip.montelimar@dgfip.finances.gouv.fr

Numéro de téléphone : 04.75.00.38.00

Fax : 04.75.51.04.92

Adresse : Rue Rodolphe Bringer - B.P. 299 - 26216 MONTELIMAR

Heures d'ouverture au public : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mardi, jeudi de 8h30 à 12h

Moyens de paiement autorisés :

- par carte bancaire au guichet
- par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public
- par mandat cash libellé à l'ordre du Trésor Public
- en numéraire (en espèces) dans la limite de 300€

(1) Arrêté du 19 novembre 2015 portant réorganisation de postes comptables publié au Journal Officiel du 28 novembre 2015.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DÉCHETS

Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Depuis Juillet 2015, à la demande du SYPP (syndicat des Portes de Provence) qui a en charge le traitement des déchets, l'éco-organisme DASTRI, en charge de la collecte et du traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux, a mis en place la collecte des DASRI en pharmacie.

Sur le territoire du SYPP ce sont 27 pharmacies volontaires qui sont devenues point de collecte ; parmi elles deux sont proches de notre commune, à savoir :

La pharmacie Rouviere, Route de la Coucourde à SAUZET,

La pharmacie Dauphine Provence, Avenue du Dauphiné à SAULCE

Vous pouvez retrouver l'ensemble des points de collectes sur le site <http://nous-collectons.dastri.fr>

TRI SELECTIF

La colonne pour la récupération des vêtements a été déplacée et se trouve maintenant sur la placette en face la boulangerie.

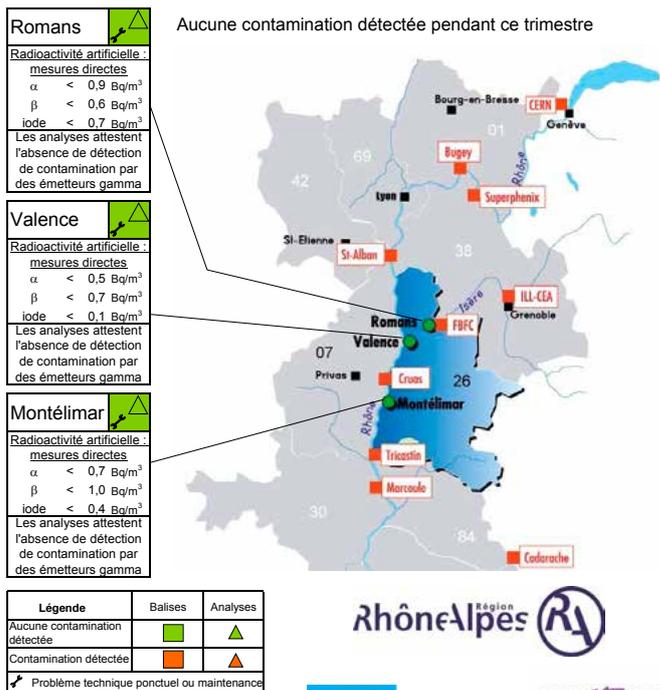


QUALITÉ DE L'AIR

CONTROLE DE LA QUALITE RADIOLOGIQUE DE L'AIR

Réseau drômois de balises de détection de la radioactivité

N° 55 : juillet à septembre 2015



La balise de Montélimar est financée par le Département de la Drôme, la Région Rhône Alpes, la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération ainsi que les Communes d'Albyrac, Cléroudat, Dieuleffit, La Bégude-de-Mazenc, Lamas, Le Poët-Laval, Loriol-sur-Drôme, Rochebaudin, Saint-Bauzille, Saint-Montan, Souspierre.

Le financement des balises de Valence et Romans est assuré par la Région Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et la Communauté d'Agglomération Valence Romans-Sud Rhône-Alpes, créée le 1er janvier 2014 par la fusion de Valence Agglo Sud Rhône Alpes, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans, de la Communauté de communes du Canton de Bourg de Péage et de la partie drômoise de Confluences Drôme-Ardèche, étendue à la commune d'Ourches.

Les résultats des balises sont mis à jour quotidiennement sur le site : <http://balises.criirad.org/>

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (de juin à décembre 2015)

- 23/07 ABATTU Léo, Jean-Marie, Robert
- 24/09 JACOB Maxence, Paul, Bernard
- 28/09 BOILLEAU Ilyana, Marlène, Brigitte
- 17/10 KOLODZIEJSKI Maywenn

MARIAGES

- 20/06 EYNARD Alexandre, Aurélien, Jean, Louis & ROUX Audrey, Lucile
- 05/09 ALVAREZ Lionel, Georges & PLANTIER Karine, Danièle
- 19/09 DALMAS Michel, René, Marie & BOSMEAN Denise, Marthe, Eugénie
- 21/11 GUILLOU Cédric & RABSIA Jean-Pierre

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- 13/06 VABRE Alexis, Laurent
- 23/10 MOLLAR Joseph

PARRAINAGES CIVILS

- 25/07 MOUGEOT CHARRE Léanna
- 26/07 PLANEL Antoine, Alain, Claude

SÉCURITÉ

La sirène étatique au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) a été installée au mois d'août à l'école de Derbières. Les premiers essais de cette sirène ont eu lieu le mercredi 9 septembre 2015 à 14h30. Ces essais ont été concluants. Tous les premiers mercredis de chaque mois la sirène retentira à 12h.



SÉCURITÉ

Deux exercices « incendie » ont été programmés dans les écoles de notre commune et se sont très bien déroulés.

La DIRCE (Direction Inter Régionale des Routes Centre Est) a effectué la réfection de la chaussée de la RN7, et son rétrécissement dans la traversée du village, avec un revêtement « enrobé ». Ces travaux permettent une atténuation des bruits de roulement de 5 à 10 dB, et malgré une surface plus « roulante », la vitesse n'a pas augmenté au centre du village, confirmation faite à l'aide de notre cinémomètre.

Les élus, membres de la CLI (Commission Locale d'Information), se sont rendus à deux reprises en Ardèche pour des réunions d'information sur les activités de la centrale nucléaire de CRUAS-MEYSSSE. Une présentation des risques et d'utilisation des comprimés d'iode devrait avoir lieu dans notre salle d'animation rurale Pierre BONNET durant le premier trimestre 2016. Vous en serez avisés en temps utile.

VOIRIE



Aménagements 2015

Le programme de voirie pour l'année 2015 a été totalement respecté : tous les travaux de voirie prévus ont été réalisés : enrochement au quartier Plaisance, goudronnage de la placette en face de la boulangerie, goudronnage d'une partie de la cour des services techniques municipaux, réfection du plateau ralentisseur de vitesse de la voie communale au quartier Fondchaud et les travaux de rebouchage des « nids de poule » sur l'ensemble des voies communales 7 tonnes d'emploi partiel sur l'ensemble des voies communales ont été effectués (coût total : 27 057 € TTC).

Le nettoyage des ilots de la RN7 et la pose de gazon synthétique sur ces îlots dans la traversée de notre commune a été également effectuée (coût : 13 800 € TTC).



PROJETS

LE GROUPE SCOLAIRE



Lors du Conseil municipal du 24 novembre, le Maire a présenté l'APD (Avant-Projet Détaillé) réalisé par le Cabinet Ramadier de Livron (Drôme), en vue de la construction d'un pôle scolaire et d'un restaurant scolaire. En effet, il y a lieu de construire une école regroupant les classes de maternelle et de primaire afin d'être plus efficaces et plus fonctionnels pour les équipes scolaires et périscolaires, les parents d'élèves et les élèves. Le Maire présente cet APD au Conseil Municipal et indique que le travail rendu a fait l'objet de réunions de commission ainsi que de réunions avec les équipes pédagogiques, la directrice du service périscolaire et les parents d'élèves élus. Le coût prévisionnel des travaux est de 1 797 200 € HT (dont 1 584 300 € HT pour le pôle scolaire et 212 900 € HT pour la restauration scolaire) soit : 2 156 640 € TTC.

Le calendrier du début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2016.



INVESTISSEMENTS 2015

⊕ Travaux de voirie 2015 + aménagement des îlots de la RN7	
Entreprises SCR CONSTRUCTIONS ROUTIERES	32 718,60 € TTC
⊕ Achat d'une licence anti-virus pour les PC de la mairie	
Entreprise C PRO	352,80 € TTC
⊕ Réfection de la toiture de l'école maternelle	
Entreprise SOLUTIONET	22 497,60 € TTC
⊕ Pose de menuiseries à la bibliothèque municipale	
Entreprise MENUISERIE CRESTON	7 881,60 € TTC
⊕ Création d'une dalle béton, grillage au city stade et reprise de l'abri bus	
Entreprise ASTIC DECOR	9 354,00 € TTC
⊕ Études pour la création d'un groupe scolaire	
Entreprises CAUE, GAUX JC, AGC CONCEPT, GEOVALLEES, FABIEN RAMADIER, TEXUS, GERARD BEZ, EGSOL DAUPHINE SAVOIE, BUREAU MATHIEU, DICOBAT, BEAUDET ACOUSTIQUE, GARCIA METTON	57 547,49 € TTC
⊕ Achat d'un WC pour l'école primaire	
Entreprise RICHARDSON SA	172,78 € TTC
⊕ Achat de mobiliers pour la mairie	
Entreprise BURO FAURE	278,45 € TTC
⊕ Achat de deux aspirateurs et d'un diable	
Entreprise BRICO DEPOT	221,90 € TTC
⊕ Achat d'une climatisation pour la bibliothèque municipale	
Entreprise AUDIGIER SAUTEL	7 034,40 € TTC
⊕ Achat d'une vitrine pour le service périscolaire et de panneaux d'affichage extérieur	
Entreprise SIGNAMAT	523,44 € TTC
⊕ Achat d'un serveur central pour le secrétariat de mairie	
Entreprise C PRO	1 042,80 € TTC
⊕ Achat d'un disque dur pour le PC du service technique	
Entreprise MAVI	266,40 € TTC
⊕ Achat d'illuminations de fin d'année	
Entreprise DECOLUM	1 198,20 € TTC
⊕ Achat de livres pour le fonds de la bibliothèque municipale	
Entreprises LIRE DEMAIN, LIBRAIRIE BAUME, EDITION DE LA LOUPE, ECRITEAU EDITIONS, LE MONDE EMERGE	1 093,51 € TTC
Travaux d'électrification rurale	
Entreprise SPIE SUD EST	13 625,99 € TTC
⊕ Achat d'un car de transport scolaire	
Entreprise GABY CHARIOTS	50 000,00 € TTC
⊕ Achat d'une tondeuse auto portée pour le service technique	
Entreprise FAURE ET FILS	7 000,00 € TTC
⊕ Achat d'un contrepoids pour le tracteur du service technique	
Entreprise SICOIT SAV	1 093,72 € TTC
⊕ Achat d'un chronotachygraphe électronique pour le car de transport scolaire	
Entreprise LAURENT PERE ET FILS	1 380,00 € TTC
⊕ Achat d'une débroussailleuse pour le service technique	
Entreprise FAURE ET FILS	1 020,00 € TTC
⊕ Achat d'une meuleuse pour le service technique	
Entreprise SIGNAMAT	7 000,00 € TTC
⊕ Achat d'un pare ballon	
Entreprise NERUAL	1 290,00 € TTC
⊕ Remplacement d'une climatisation pour la salle d'animation rurale	
Entreprise ROJAT TECHNIQUE SERVICES	4 292,18 € TTC
⊕ Achat de drapeaux de pavoisement	
Entreprise MANUFACTURE DRAPEAUX UNIC	384,21 € TTC

URBANISME



PERMIS DE CONSTRUIRE

Juin à décembre 2015

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **11**
- ➔ acceptés : **10** (dont 4 déposés sur la période précédente)
- ➔ refusés : **1**
- ➔ en cours : **4**
- ➔ annulé : **0**



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **9**
- ➔ acceptés : **11** (dont 2 déposés sur la période précédente)
- ➔ en cours : **0**
- ➔ refusés : **0**

CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : **2** (CUa informatifs)
1 (CUB opérationnel)
- ➔ accepté : **2** (CUa informatifs)
1 (CUB opérationnel)
- ➔ refusé : **0**
- ➔ en cours : **0**



TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS
par les services techniques2^{ème} semestre 2015

Désignation des Travaux	Temps passé en heures	%
➔ Transport scolaire (ramassage journalier+excursions)	267 H	9,63%
➔ Travaux atelier (entretien lames de coupe, illuminations etc..)	242 H	8,4%
➔ Entretien écoles	151 H	5,2%
➔ Entretien bâtiments communaux	240 H	8,3%
➔ Entretien véhicules et matériels (lavage, vidange, petites réparations etc...)	156 H	5,4%
➔ Entretien voirie (balayage, nettoyage avaloirs, fossés après forte pluie, tonte des bords etc...)	163 H	5,7%
➔ Espaces verts (entretien stade, tonte, engrais, ramassage feuilles, entretien bassins et fontaines etc...)	747 H	25,9%
➔ Salle d'animation rurale (état des lieux, prêt de matériel, etc...)	111 H	3,8%
➔ Tournée Poubelles (nettoyage de chaque point de collecte, évacuation des déchets à la déchèterie etc...)	261 H	9,1%
➔ Travaux divers	159 H	5,5%
➔ Congés, Formations, Maladie	386 H	13,4%
Total	2.883 H	100%



MATERNELLE

LA RENTRÉE À LA MATERNELLE

Cette année, c'est 15 PS, 7 MS et 5 GS qui animent notre classe à la maternelle. Notre projet de l'année est la préhistoire : d'abord les dinosaures pour passer ensuite aux hommes préhistoriques.

Béatrice, notre intervenante musique, nous accompagnera dans ce projet pour mettre en place ... au mois de juin ... le spectacle de la kermesse, spectacle auquel vous êtes tous invités.

Elle vient tous les lundis.

Le mardi matin on a l'atelier du goût : nous testons chaque semaine un fruit ou un légume différent.

Le vendredi matin nous allons à la bibliothèque du village pour échanger notre livre.

La frise des anniversaires



La fresque d'entrée de l'école



La fresque d'entrée de l'école : Nous avons fait comme les hommes préhistoriques ... des peintures rupestres !

Vous pouvez aussi admirer notre livre sur les pays du monde, élaboré l'année dernière. Il est actuellement en libre service à la bibliothèque municipale.

La classe maternelle

PÉRISCOLAIRE

Pour le village, aux côtés de l'école et de la famille, les temps périscolaires représentent des moments éducatifs à part entière qui constituent un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience importante de la vie en collectivité.

Ces ateliers ont pour but d'éveiller la curiosité de chaque enfant dans un cadre ludique, éducatif et motivant, dans un esprit de groupe.

Les activités proposées : de 15h45 à 18h

Ateliers : théâtre, vidéo, danse, cuisine, sports, créations manuelles etc...

Un accueil est également proposé 15h45 à 16h30 (gratuit) (dessins, coloriages, jeux de société...)

Temps méridien : c'est un moment convivial où enfants et encadrants se retrouvent pour un échange autour du repas. Des petits jeux collectifs, dessins, temps libre y sont proposés à la fin du repas. Moyenne de 58 enfants par jour.



PRIMAIRE

BILAN DE RENTRÉE

La rentrée 2015 s'est effectuée sans problèmes pour les élèves, les parents et l'équipe enseignante qui reste inchangée depuis l'année dernière. Seule Madame Fauchille assurant le remplacement de direction le jeudi à Derbières, remplace également Mme Ciéplinski le lundi à Fondchaud.

Suite aux événements tragiques de novembre, l'équipe enseignante a tenté de maintenir une ambiance sereine au sein de l'école en facilitant des discussions avec les élèves en fonction de leur âge. Un soin est apporté pour maintenir la sécurité aux abords des différents locaux conformément aux directives du Ministère de l'Education Nationale et de l'Académie de Grenoble. Les précisions sont apportées par voie d'affichage.

L'année 2016 sera en partie consacrée à l'élaboration d'un projet « jeux » au sein de l'école. Ce projet, mené conjointement avec l'association « Archi Jeux » de Crest a pour vocation d'initier les petits à des jeux traditionnels, les cycles 2 à des jeux de cours et enfin de fabriquer des jeux en bois avec les cycles 3. Au-delà de l'apprentissage des jeux, nous espérons que les enfants pourront partager et transmettre les règles apprises. Ce projet contribuera ainsi à renforcer les liens entre les élèves de l'école. Les parents seront aussi mis à contribution (s'ils le veulent bien) afin d'aider les plus grands dans la construction des jeux en bois

L'équipe enseignante.

L'accompagnement par des professionnels attentifs, qualifiés et bienveillants est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et profiter des activités proposées.

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice Ghidhaoui Naima et 5 animateurs :

Zanandreis Sandra, Saintagne Cindy, Guitouni Rédha, Viallatte Marlène, Sauvan Véronique.

Clôture de périscolaire 2015 par une petite fête de fin d'année à la salle polyvalente. Parents, enfants et élus se sont retrouvés pour assister à un spectacle "théâtre d'ombres chinoises et danses".

Les parents peuvent inscrire les enfants via internet sur le portail famille Montélimar agglomération ou bien auprès de la directrice du périscolaire.

Contact : périscolaire de la Coucourde
Mail : n.ghidhaoui@montelimar-agglo.fr
Tél. 06.81.99.84.43
Permanence : de 15h45 à 18h

RENDEZ-VOUS

BIBLIOTHÈQUE

Lotissement Fondchaud

Tél : 04.75.90.01.93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

Horaires d'hiver

(septembre à juin):

mercredi : 15 h – 17 h

samedi : 14 h – 16 h

A VOTRE DISPOSITION

Le budget municipal de 1100 € nous a permis d'acheter 114 ouvrages :

Enfants : 84 livres (69 albums, 7 romans, 6 BD, 2 documentaires)

Adultes : 30 livres (26 romans et 4 documentaires)

Pour les Adultes, outre les gros caractères (**22 titres**), certaines nouveautés littéraires vous attendent :

D'après une histoire vraie

Delphine de Vigan

Prix Renaudot et Goncourt

Lycéens 2015

La couleur de l'eau

Kerry Hudson

Prix Fémina Etranger 2015

Dans la rubrique Policier, nous avons choisi :

Lontano - Christophe Grangé

Tout le monde te haïra

Alexis Aubenque

Pour les amoureux de l'art préhistorique, un très bel ouvrage photos sur la **Grotte Chauvet** vous est proposé.

BÉNÉVOLES

Suite à notre « appel à bénévoles » paru dans le précédent bulletin municipal, nous souhaitons la bienvenue aux deux bénévoles qui sont venues rejoindre notre équipe : Nathalie Ribe et Marcelle Rivier.

ANIMATIONS

MANIFESTATIONS

SAMEDI 28 NOVEMBRE

les bibliothécaires ont invité les Coucourdoises et Coucourdois de tout âge à passer un moment convivial autour de divers jeux empruntés à la Ludothèque de Montélimar Agglo. Chaque participant a retrouvé son âme d'enfant. Cette rencontre multigénérationnelle pourrait être organisée à nouveau pour le plaisir de rassembler dans la bonne humeur bébés et arrière-grands-parents.



Madame Bernard et B. Vessières
(Jeu du PONTU)



Nicole, Geneviève et Bernard
dégustent la soupe au potiron

Pour clôturer cet après-midi récréatif, les bibliothécaires avaient préparé des gâteaux et des veloutés de potirons offerts par Madame Bernard.

Comme d'habitude, nous vous informerons de nos futures manifestations, via la Presse locale, les affiches chez les commerçants du village, les panneaux d'affichage municipaux et le panneau lumineux devant la Mairie.



A LA DÉCOUVERTE DES LIVRES

Les bibliothécaires bénévoles accueillent régulièrement vos enfants scolarisés à la Coucourde (Crèche et élèves de GS à CM2) accompagnés de leurs Professeurs des Ecoles. Ces moments passés à la Bibliothèque permettent aux écoliers de découvrir le monde magique des livres. Bien entendu, ils sont les bienvenus les mercredis et samedis pour élargir leur choix de lecture. En tant que parents, n'hésitez pas à les encourager à nous rendre visite.

FETES DE FIN D'ANNEE

En raison de Noël et du Jour de l'An, la bibliothèque municipale sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

Toute l'équipe des Bénévoles vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

ANNIVERSAIRE DE L'AINÉE DES BIBLIOTHÉCAIRES

A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de Thérèse Chavanis, les bibliothécaires se sont rendues à son domicile pour lui présenter leurs bons souhaits, leurs remerciements pour son engagement à la bibliothèque depuis 20 ans et lui offrir un bouquet de fleurs.



Les communiqués des différentes associations sont placés sous leur entière responsabilité. Toutes les associations communales sont averties en temps utile pour que leurs informations soient reprises dans le bulletin municipal.

CHASSE

ACCA L'ALPION (Association Communale de Chasse Agréée)



LA CHASSE DANS LA DRÔME :

- C'est 14 500 chasseresses et chasseurs dont 250 nouveaux chasseurs (composé de 20% de femmes) formés chaque année.
- C'est aussi un territoire chassable de 482 000 ha géré par un réseau associatif composé de plus de 750 associations de chasse dont 351 ACCA.
- Pour chasser il faut préparer et obtenir l'examen du permis de chasser, payer chaque année une redevance versée pour partie à l'État et pour partie à la Fédération des Chasseurs, souscrire obligatoirement à une assurance et adhérer à une société de chasse.

L'A.C.C.A. :

- Elle se définit sur un territoire bien délimité largement ouvert aux

chasseurs regroupés au sein d'une association démocratique.

- Il ne peut y avoir qu'une seule A.C.C.A par commune.

- Pour assurer une bonne gestion cynégétique, le territoire de l'A.C.C.A recouvre par principe la totalité des territoires de la commune. La gestion des espèces sauvages nécessite un espace adapté à leur domaine vital. Le regroupement des territoires est un impératif de gestion durable de la faune sauvage et de ses habitats.

- Pour favoriser le développement de la faune sauvage, chaque A.C.C.A doit mettre au moins 10% de son territoire en réserve de chasse. Tout acte de chasse y est en principe interdit, des mesures complémentaires en faveur de la faune y sont prises.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.



Un superbe spécimen de 120 kg

Le bureau

COUNTRY

L.C. COUNTRY CLUB

Les cours ont bien repris malgré de nombreux départs beaucoup de nouveaux visages pour cette nouvelle année de danse. L'effectif est plus important que l'année écoulée et nous en sommes très heureux, une très bonne ambiance au sein du groupe et cette année nous avons fêté le Beaujolais nouveau.

Nos manifestations à venir : le 27 février 2016 notre bal en soirée et le 22 mai 2016 notre journée plein air à l'espace Leyne.

BONNE ANNEE 2016



3^{ème} AGE

REGAIN

Un deuxième semestre dans la continuité

Malgré les fortes chaleurs de cet été 2015, nous avons tout de même pu respecter notre planning d'animations.

Les activités se sont poursuivies avec le repas au restaurant « Les Monts de Savasse » le 5 Juillet : un menu conséquent qui a satisfait les plus gourmands.

Les adhérents se sont retrouvés à l'espace de Leyne le 27 Août pour la rentrée, ils ont eu l'agréable surprise du concours photos organisé avec les clichés de leurs 20 ans chacun devant se reconnaître après le repas champêtre toujours autant apprécié.

La proposition de voyage à la journée émise en Avril, a donné suite le 06 Septembre à une sortie en car à CASSIS avec visite des calanques en bateau suivie d'un repas au restaurant. L'après midi libre a permis à la vingtaine de participants de profiter des commerces et expositions artisanales le long du port mais aussi de la plage sous le soleil. L'eau restant fraîche pas de volontaire pour la baignade.

Le club a participé à la semaine bleue par le repas traditionnel mensuel le 20 Octobre. Cette semaine organisée par le CLIC a permis à ceux qui le souhaitaient d'assister aux activités d'autres clubs du secteur.

L'organisation et la mise en place du loto le 29 Novembre a sollicité tous les membres du bureau et adhérents pour la recherche de lots. Cette manifestation a rassemblé les Coucourdois, toutes générations confondues, pour partager ce moment de convivialité.

Tous les mardis après-midi le noyau dur des accros de la belote et autres jeux sont toujours présents.

Cette année le repas de Noël ne se fera pas compte-tenu des élections régionales les 06 et 13 décembre 2015.

L'assemblée générale se tiendra le 24 Janvier 2016 avec la dégustation de la galette des rois. Une remise de coffret gourmand sera faite aux adhérents ce même jour.

Déjà, pour l'année 2016, nous pouvons vous annoncer l'organisation d'une sortie en Ardèche repas/spectacle sur le thème Jean Ferrat.

A tous nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



SPORTIVES

LE FCC 2015

Un bon cru

La nouvelle saison s'est tournée vers un renouveau du Bureau avec un nouveau Président Kevin Bonnifacy. Le club c'est 56 licenciés : 37 seniors et 18 jeunes U6/7/11. Les tout petits de David Denolf ont remporté leur premier plateau à Espeluche le samedi 28/11 avec 2 victoires et un nul. Les U 11 d'Anto, de plateau en plateau, montent en puissance et surtout se font plaisir. Pour les seniors un bon bilan de l'équipe 1ère en ce début décembre et 3ème au général à 3 points du 1er, la réserve quant à elle est 7ème au général. Un beau bilan. Un grand « MERCI » à tous nos joueurs, aux bénévoles, à nos sponsors et nos supporters de plus en plus nombreux.

Nos festivités à venir : le 9 avril le traditionnel Loto et courant mai le challenge de Pétanque « Gaétan Vigne ».

« Une Bonne année 2016 à tous »



SOLIDARITÉ

GOÛTER DES ANCIENS



Le mercredi 09 Décembre après-midi le goûter récréatif organisé comme chaque année par le C.C.A.S. a été apprécié de tous. Une quarantaine de participants âgés de plus de 65 ans a pu passer un moment de partage convivial. Le Maire Jean-Luc Zanon a offert les traditionnelles boîtes de chocolats ainsi que les bons d'achat d'une valeur de 25€ par foyer. Chacun pourra les utiliser à sa convenance chez les commerçants du village.



CCAS

Ce semestre le Centre Communal d'action sociale a répondu aux sollicitations, de plus en plus nombreuses, des Coucourdois.

- informations et orientations vers divers organismes.
- mise en relation avec certains services sociaux ou associations.
- aide pour remplir et instruire les dossiers APA, PCH et RSA avant leur transmission au Conseil départemental ou Caisse d'allocations familiales.

Le portage des repas est un service indispensable pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il est assuré par la Sté Servea (repas normal 10,90€, repas régime 11,95€). Pour les plus démunis une partie du coût des repas est prise en charge par le CCAS et ce en fonction du revenu imposable du bénéficiaire. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la Mairie.

Le CCAS est toujours à votre disposition pour répondre au mieux à vos attentes. Vous pouvez prendre contact en téléphonant au 04 75 90 23 23

PLAN CANICULE

Cet été deux alertes Canicules ont été émises par Monsieur Le préfet en juillet 2015.

Grâce au registre tenu par la commune nous avons pu les 03, 04, 06, 07, 16 et 17 juillet contacter par téléphone tous les matins les personnes répertoriées pour s'assurer qu'elles ne se trouvaient en réelle difficulté et aussi pour leur rappeler les précautions à prendre pendant ces fortes chaleurs. Ce service a été très apprécié, la grande majorité s'est sentie rassurée de savoir que la commune leur apportait une attention toute particulière lors de cet épisode caniculaire.

Nous vous rappelons que les imprimés d'inscription sont à votre disposition à l'accueil de la MAIRIE.

APPTE

La permanence APPTE a eu lieu le 07/12/2015. Cette association permet de réinsérer les personnes en recherche d'emploi en proposant des ateliers de formation ou des missions temporaires (dans le bâtiment, entretien des espaces verts ou ménage).

PERMANENCES EN 2016

22/02/2016

23/05/2016

19/09/2016

12/12/2016 de 15h30 à 16h30

ANIMATIONS PASSÉES ET À VENIR

Animations passées

Le Concours Gentlemen le 26 Juin 2015

La Coucourdoise le 14 Juillet 2015

Antoine Garrido le 20 Juillet 2015

Animations à venir

Hélène Piris le 26 mars 2016

dans le cadre d'Itinérance(s), à la salle Pierre Bonnet

La Chasse aux œufs le dimanche 27 mars 2016

La fête des voisins au mois de Mai 2016

La Coucourdoise le 14 juillet 2016



Comme chaque année notre commune a participé au Téléthon en organisant un concours de belote le vendredi soir à la salle Pierre Bonnet et une vente de cyclamens. Nous avons ainsi remis un don de 424 € au Téléthon.



Antoine Garrido chante Brel



Le Concours Gentlemen



Courseton



La Coucourdoise

ITINÉRANCE(S)



Dans le cadre de la sixième édition des traditionnelles rencontres culturelles de l'agglo « Itinérance(s) », la chanteuse Hélène PIRIS, se produira à La Coucourde Salle Pierre Bonnet, le **Samedi 26 mars 2016 à 20h30.**

Nous comptons sur votre présence.

2016

La mairie de La Coucourde vous souhaite de
bonne fêtes et une bonne année 2016

janvier

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

février

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

mars

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

avril

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

mai

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juin

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

juillet

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

août

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

septembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

octobre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

novembre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

décembre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



RM Composites
 ZA Mirgalland - 26740 LA COUCOURDE
 Tél. 04 75 00 06 67
www.rm-composites.fr

PRODUITS et CONSEILS pour la FABRICATION de
 PIÈCES DE CARROSSERIE, RENOVATION RESERVOIR,
 ETANCHEITE de PISCINE/TERRASSE :
 Résine et Gelcoat polyester - Époxy
 Fibre de verre et Carbone
 Solvant - Outillage

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



COMMUNICATION
 Réalisation et Régie Publicitaire
 Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65
 E-mail : info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL :
 10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR
 Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com